



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

68 Faubourg S.A.R.L

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

68 Faubourg S.A.R.L

32 Avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

68 Faubourg S.A.R.L

32 Avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société à responsabilité limitée 68 Faubourg,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée 68 Faubourg relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des immeubles, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2025

KPMG SA

Regis TRIBOUT

Associé

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2024			SITUATION AU 31/12/2023	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Capital	64 289 800,00	64 289 800,00
Immobilisations Corporelles					Prime d'Emission, d'Apport et de Fusion	0,00	0,00
. Terrains	27 000 000,00	0.00	27 000 000,00	27 000 000,00	Réserves		
. Constructions	24 945 719,94	14 185 341,66	10 760 378,28	11 372 336,16	. Réserve Légale	2 093 626,68	1 865 955,17
. Immobilisations Corporelles en Cours	302 482,40	0.00	302 482,40	3 500,00	. Réserves Indisponibles	0.00	0.00
. Autres Immobilisations Corporelles	39 441 037,48	36 524 002,73	2 917 034,75	3 243 884,64			
Immobilisations Financières					Report à Nouveau	5 527,83	43,72
. Participations	1 762,00	0.00	1 762,00	1 762,00	Résultat de l'Exercice	3 747 846,04	4 553 430,18
. Autres titres immobilisés		0					
. Dépôts & Cautionnements	0.00	0.00	0.00	0.00			
Total Actif Immobilisé	91 691 001,82	50 709 344,39	40 981 657,43	41 621 482,80	Total Capitaux Propres	70 136 800,55	70 709 229,07
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	0.00	0.00	0.00	0.00	Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00
					Provision pour impôts	0.00	0.00
					Total Provisions	0.00	0.00
Créances					DETTES		
. Créances clients et Comptes Rattachés	8 007,49	8 007,49	-0,00	8 224,50	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	0.00	0.00
. Autres Créances	62 832,79	0.00	62 832,79	11 971,99	Emprunts & Dettes Financières Divers	1 301 536,29	1 348 190,43
Valeurs Mobilières de Placement	0.00	0.00	0.00	0.00	Avances & Acomptes Reçus	0.00	0.00
Disponibilités	30 906 277,97	0.00	30 906 277,97	30 848 544,50	Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	17 566,67	13 525,03
					Dettes Fiscales & Sociales	0.00	0.00
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	0.00	0.00
					Autres Dettes	214 968,22	150 917,04
Total Actif Circulant	30 977 118,25	8 007,49	30 969 110,76	30 868 740,99	Total Dettes	1 534 071,18	1 512 632,50
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0.00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	279 896,46	268 362,22
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0.00	0.00	0.00	0.00	Ecart de Conversion Passif	0.00	0.00
Ecart de Conversion Actif	0.00	0.00	0.00	0.00			
Total Régularisation	0,00	0.00	0,00	0,00	Total Régularisation	279 896,46	268 362,22
TOTAL ACTIF	122 668 120,07	50 717 351,88	71 950 768,19	72 490 223,79	TOTAL PASSIF	71 950 768,19	72 490 223,79

SARL 68 FAUBOURG

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	533 688,02	428 003,81	Revenus Locatifs		
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	682 223,36	685 638,36	. Revenus des Immeubles	5 616 852,57	6 181 476,34
			. Refacturation d'Assurances	5 743,38	6 993,03
			. Refacturation d'Impôts	615 161,19	583 808,66
			. Refacturation diverses		
Salaires & Traitements	0.00	0.00	Produits des Activités Annexes		
Charges Sociales	0.00	0.00	. Commissions & Courtages	0.00	0.00
			. Locations Diverses	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions			Reprises sur Amortissements & Provisions	0.00	0.00
. Dot.aux Amortissements sur Immobilisations	938 807,77	938 807,81	Transferts de Charges		
. Dot.aux Amort.sur Frs d'Acquis.& Hon.de Comm.	0.00	0.00	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions sur Actif Circulant	0.00	0.00	. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00	. Autres Transferts de Charges	2 872,48	0.00
Autres Charges	150 002,36	1,77	Autres Produits	0,95	424 901,59
Total Charges d'Exploitation	2 304 721,51	2 052 451,75	Total Produits d'Exploitation	6 240 630,57	7 197 179,62
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	0.00		Intérêts & Produits Assimilés	1 150 687,15	1 066 927,54
			Produits financiers de participations	88,83	0.00
Différences Négatives de Change	0.00	0.00	Différences Positives de Change	0.00	0.00
Total Charges Financières	0.00	0.00	Total Produits Financiers	1 150 775,98	1 066 927,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0.00	31 693,23	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0.00	0.00
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital		0.00	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions	0.00	0.00	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	0.00	0.00
Total Charges Exceptionnelles	0.00	31 693,23	Total Produits Exceptionnels	0.00	0.00
Participations des Salariés	0.00	0.00			
Impôts sur les Bénéfices	1 338 839,00	1 626 532,00			
TOTAL CHARGES	3 643 560,51	3 710 676,98	TOTAL PRODUITS	7 391 406,55	8 264 107,16
<i>Bénéfice</i>	3 747 846,04	4 553 430,18	<i>Perte</i>	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	7 391 406,55	8 264 107,16	TOTAL GENERAL	7 391 406,55	8 264 107,16

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2024, sur décision de l'associée unique, le bénéfice de l'exercice 2023 de 4 553 430,18€ et le compte report à nouveau d'un montant de 43,72 € formant un total à affecter de 4 553 473,90 €, ont été répartis de la façon suivante :

- 227 671,51 € à la réserve légale,
- 4 320 274,56 € en distribution de dividendes, soit 6,72 € par part sociale,
- et le solde, soit 5 527,83 € au compte report à nouveau.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les comptes sont établis conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa dernière version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement de l'ANC cité ci-dessus, la société s'est conformée aux recommandations de France Assureurs :

son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques

Habitation et bureaux pré 1945
Habitation et bureaux post 1945 hors « immeuble de grande hauteur »
Immeubles de grande hauteur
Entrepôts

Puis le prix de revient des constructions a été ventilé entre 4 grands composants, les pourcentages de

répartition étant déterminés selon la grille de répartition proposée par la FSA:

- Le clos couvert
- Le gros œuvre
- Le clos couvert
- Les corps d'état techniques
- Les corps d'état architecturaux

Composants	DUREE EN ANNEE
GROS ŒUVRE	60
CLOS COUVERT - ETANCHEITE	15
CLOS COUVERT - NACELLES	20
CLOS COUVERT - MENUISERIES EXT. MURS	25
CLOS COUVERT - FACADES ET TOITURES	30
CORPS ETATS TECH. CHAUFF CLIM VENTIL	13
CORPS ETATS TECH. ELECT. COURANT FORT	15
CORPS ETATS TECH. PLOMBERIE SANITAIRE	15
CORPS ETATS TECH. GPES ELECTROGENES	25
CORPS ETATS TECH. ASCENSEURS ESC MEC.	30
CORPS ETATS ARCHIL. CLOISONS PLANCHERS PL	15
CORPS ETATS ARCHIL. CERAMIQUE MARBRERIE	20

La société a opté, pour ses acquisitions réalisées à compter de 2005, pour l'incorporation des frais d'acquisition dans le prix de revient de chaque composant de l'immeuble au prorata de leur valeur brute.
Une provision pour dépréciation sur immeuble est constatée ligne à ligne dans la mesure où la valeur d'expertise fait apparaître une décote significative et présente un caractère durable.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

c) REGLES FISCALES

La société 68 Faubourg a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2014.
SGAM AG2R LA MONDIALE – 14-16 boulevard Malesherbes- 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.

En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

d) AUTRES INFORMATIONS

La SARL 68 Faubourg est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison
SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris (n° identification 502 858 418 RCS Paris)

Dépôts de garantie des locataires
Montant total : 1 123 922,29 €

Cautions bancaires des locataires
Montant total: 1 340 441,31 €

Honoraires Commissaires aux comptes
Montant total : 4 346,40 € TTC.

d) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2024
- Terrains	27 000 000,00				27 000 000,00
- Constructions	24 945 719,94				24 945 719,94
- Autres immobilisations Corporelles	39 441 037,48				39 441 037,48
- Autres immobilisations en Cours	3 500,00	302 482,40		3 500,00	302 482,40
- Participations	1 762,00				1 762,00
- Autres					
Totaux	91 392 019,42	302 482,40	0,00	3 500,00	91 691 001,82

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Reprises	31/12/2024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
- Constructions	13 573 383,78	611 957,88			14 185 341,66
- Autres immobilisations Corporelles	36 197 152,84	326 849,89			36 524 002,73
Totaux	49 770 536,62	938 807,77	0,00	0,00	50 709 344,39

Conformément à l'article R 332-20-1 du Code des Assurances auquel est soumise notre Société Mère La Mondiale, nos immeubles ont fait l'objet d'une expertise dont les résultats figurent dans le tableau ci- dessous :

IMMEUBLES	Valeur Brute	Amortissement s & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
68 Faubourg	91 689 239,82	50 709 344,39	40 979 895,43	133 060 000,00
Totaux	91 689 239,82	50 709 344,39	40 979 895,43	133 060 000,00

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	8 007,49	0,00	8 007,49
- Clients et comptes rattachés	62 832,79	62 832,79	
- Autres créances			
Totaux	70 840,28	62 832,79	0,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0,00	0,00		
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00		
Emprunts et dettes financières divers	1 301 536,29	1 301 536,29		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 566,67	17 566,67		
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	214 968,22	214 905,56	62,66	
Totaux	1 534 071,18	1 534 008,52	62,66	0,00

les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTES FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) – 31/12/2024	-1 727,84	14 948,11		13 220,27
– 31/12/2023	9 191,03	94,40		9 285,43
Fournisseurs (factures retenues garantie) – 31/12/2024				0,00
– 31/12/2023				0,00
Fournisseurs (factures non parvenues) – 31/12/2024		4 346,40		4 346,40
– 31/12/2023		4 239,60		4 239,60
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE LM Groupe (factures reçues) – 31/12/2024				
– 31/12/2023				
GIE LM Groupe (factures non parvenues) – 31/12/2024				
– 31/12/2023				
TOTAL TTC				
TOTAL TTC – 31/12/2024	-1 727,84	19 294,51	0,00	17 566,67
TOTAL TTC – 31/12/2023	9 191,03	4 334,00	0,00	13 525,03

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
TVA sur factures non parvenues	0,00	0,00
DETTES		
Autre dette c/c Intégration Fiscale	0,00	0,00
AUTRES CREANCES		
C/c Intégration Fiscale	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	0,00	0,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE M.Cash	0,00	0,00
DISPONIBILITE		
CC GIE AG2R AL MONDIALE CASH	30 904 893,98	30 848 206,83
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE M.Cash	1 150 687,15	1 066 927,54
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES DETTES		
CC AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	0,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES DETTES		
CC Intégration Fiscale SGAM	177 614,00	255 894,00
SCI PACIFIQUE	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	1 000,00	1 000,00
AUTRES DETTES		
CC SCI PACIFIQUE	62,66	151,49
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus Participation	0,00	0,00
SCI ALM SILVERPIERRE	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	0,00	0,00
AUTRES CREANCES		
c/c Sci ALM Silverpierre	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Exceptionnelles sur Opération de Gestion	0,00	31 693,23

RECAPITULATIF	31/12/2024	31/12/2023
TITRES DE PARTICIPATION	1 762,00	1 762,00
AUTRES CREANCES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	1 150 687,15	1 066 927,54
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00
AUTRES DETTES	177 676,66	256 045,49
DETTE	0,00	0,00
DISPONIBILITE	30 904 893,98	30 848 206,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	31 693,23

Sarl 68 FAUBOURG

AU 31 DECEMBRE 2024

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
AGLM IMMO	642 898	64 289 800,00
(Parts de 100 €)		
	642 898	64 289 800,00

L'actionnaire unique dans la SAS 68 Faubourg au 31/12/2024 est AGLM IMMO située au 32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 100 % des actions composant le capital social. La société est intégrée fiscalement au groupe SGAM AG2R LA MONDIALE depuis le 1er janvier 2014. La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale.

	SOLDE AU 31/12/2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2024
Capital	64 289 800,00			64 289 800,00
Prime d'Apport	0,00			0,00
Reserve legale	1 865 955,17	227 671,51		2 093 626,68
Réserves Indisponibles	0,00			0,00
Report à nouveau	43,72	5 527,83	43,72	5 527,83
Ecart résultant du changement de méthode	0,00			0,00
Résultat	4 553 430,18	3 747 846,04	4 553 430,18	3 747 846,04
TOTAL	70 709 229,07	3 981 045,38	4 553 473,90	70 136 800,55

La société n’a pas de salarié en direct. Elle bénéficie des services d’AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture des comptes annuels au 31 décembre 2024

Certifiés conformes.

Xavier Pelton, gérant

SARL 68 FAUBOURG

BILAN AU 31/12/2024

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2024			SITUATION AU 31/12/2023	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Capital	64 289 800,00	64 289 800,00
Immobilisations Corporelles					Prime d'Emission, d'Apport et de Fusion	0,00	0,00
· Terrains	27 000 000,00	0,00	27 000 000,00	27 000 000,00	Réserves		
· Constructions	24 945 719,94	14 185 341,66	10 760 378,28	11 372 336,16	Réserve Légale	2 093 626,68	1 865 955,17
· Immobilisations Corporelles en Cours	302 482,40	0,00	302 482,40	3 500,00	Réserves Indisponibles	0,00	0,00
· Autres Immobilisations Corporelles	39 441 037,48	36 524 002,73	2 917 034,75	3 243 884,64			
Immobilisations Financières					Report à Nouveau	5 527,83	43,72
· Participations	1 762,00	0,00	1 762,00	1 762,00	Résultat de l'Exercice	3 747 846,04	4 553 430,18
· Autres titres immobilisés		0					
· Dépôts & Cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total Actif Immobilisé	91 691 001,82	50 709 344,39	40 981 657,43	41 621 482,80	Total Capitaux Propres	70 136 800,55	70 709 229,07
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour Risques & Charges	0,00	0,00
					Provision pour Impôts	0,00	0,00
					Total Provisions	0,00	0,00
Créances					DETTES		
· Créances clients et Comptes Rattachés	8 007,49	8 007,49	-0,00	8 224,50	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	0,00	0,00
· Autres Créances	62 832,79	0,00	62 832,79	11 971,99	Emprunts & Dettes Financières Divers	1 301 536,29	1 348 190,43
Valeurs Mobilières de Placement	0,00	0,00	0,00	0,00	Avances & Acomptes Reçus	0,00	0,00
Disponibilités	30 906 277,97	0,00	30 906 277,97	30 848 544,50	Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	17 566,67	13 525,03
					Dettes Fiscales & Sociales	0,00	0,00
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	0,00	0,00
					Autres Dettes	214 968,22	150 917,04
Total Actif Circulant	30 977 118,25	8 007,49	30 969 110,76	30 868 740,99	Total Dettes	1 534 071,18	1 512 632,50
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0,00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	279 896,46	268 362,22
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecart de Conversion Passif	0,00	0,00
Ecart de Conversion Actif	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total Régularisation	0,00	0,00	0,00	0,00	Total Régularisation	279 896,46	268 362,22
TOTAL ACTIF	122 668 120,07	50 717 351,88	71 950 768,19	72 490 223,79	TOTAL PASSIF	71 950 768,19	72 490 223,79

SARL 68 FAUBOURG

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	533 688,02	428 003,81	Revenus Locatifs		
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	682 223,36	685 638,36	. Revenus des Immeubles	5 616 852,57	6 181 476,34
			. Refacturation d'Assurances	5 743,38	6 993,03
Salaires & Traitements	0.00	0.00	. Refacturation d'Impôts	615 161,19	583 808,66
Charges Sociales	0.00	0.00	. Refacturation diverses		
Dotations aux Amortissements & Provisions			Produits des Activités Annexes		
. Dot.aux Amortissements sur Immobilisations	938 807,77	938 807,81	. Commissions & Courtages	0.00	0.00
. Dot.aux Amort.sur Frs d'Acquis.& Hon.de Comm.	0.00	0.00	. Locations Diverses	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions sur Actif Circulant	0.00	0.00	Reprises sur Amortissements & Provisions	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00	Transferts de Charges		
Autres Charges	150 002,36	1,77	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0.00	0.00
			. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0.00	0.00
			. Autres Transferts de Charges	2 872,48	0.00
			Autres Produits	0,95	424 901,59
Total Charges d'Exploitation	2 304 721,51	2 052 451,75	Total Produits d'Exploitation	6 240 630,57	7 197 179,62
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	0.00		Intérêts & Produits Assimilés	1 150 687,15	1 066 927,54
Différences Négatives de Change	0.00	0.00	Produits financiers de participations	88,83	0.00
			Différences Positives de Change	0.00	0.00
Total Charges Financières	0.00	0.00	Total Produits Financiers	1 150 775,98	1 066 927,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0.00	31 693,23	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0.00	0.00
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital		0.00	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions	0.00	0.00	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	0.00	0.00
Total Charges Exceptionnelles	0.00	31 693,23	Total Produits Exceptionnels	0.00	0.00
Participations des Salariés	0.00	0.00			
Impôts sur les Bénéfices	1 338 839,00	1 626 532,00			
TOTAL CHARGES	3 643 560,51	3 710 676,98	TOTAL PRODUITS	7 391 406,55	8 264 107,16
Bénéfice	3 747 846,04	4 553 430,18	Perte	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	7 391 406,55	8 264 107,16	TOTAL GENERAL	7 391 406,55	8 264 107,16